

## RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DEVRAIT ÊTRE UNE PRIORITÉ POUR L'ÉTAT MALGACHE

Les arriérés de dépenses publiques sont des obligations financières de l'administration publique dont le paiement n'a pas été effectué à l'échéance prévue. Qu'en est-il du cas de Madagascar ? Explication avec Patrick Imam, Représentant résident du Fonds Monétaire International.

PROPOS RECUEILLIS PAR HERIZO ANDRIANARIJAONA



**PATRICK IMAM**

REPRÉSENTANT RÉSIDENT DU FMI

### Quelle est la situation actuelle de Madagascar en termes d'accumulation d'arriérés ?

Les cinq années de crise ont clairement affecté la gestion des finances publiques à Madagascar. Bien que les autorités aient réussi à préserver la stabilité macroéconomique durant ces périodes, cela s'était fait au détriment des dépenses sociales et d'investissement ainsi qu'à la qualité de la gestion des finances de l'Etat qui s'est significativement détériorée avec une accumulation importante d'arriérés de paiement quelques années après le début de la crise politique en 2009.

Dans le cas de Madagascar, l'accumulation d'arriérés est attribuée à plusieurs facteurs : des recettes budgétaires moindres par rapport à ce qui ont été initialement prévues ; d'importantes rigidités budgétaires en matière de dépenses et une faiblesse du marché financier intérieur.

Les arriérés accumulés par l'Etat Malagasy sont de différentes natures. Ils sont constitués notamment : des arriérés au titre du remboursement de Tva envers les sociétés exportatrices dont minières; des arriérés issus des subventions apportées aux entreprises publiques pour contenir l'augmentation des prix des services publics tels que l'eau et l'électricité; des arriérés nés des subventions apportées aux distributeurs pétroliers dans le but d'administrer les prix à la pompe; des arriérés sur l'exécution des dépenses prévues par le budget; des arriérés relatifs à des dépenses extrabudgétaires accumulés depuis des années; des arriérés issus des contributions étatiques dans les projets financés sur ressources extérieures; et des arriérés de paiements envers la Banque Centrale suite au recours à des prêts à court terme (avance statutaire).

Une estimation provisoire fait état d'une accumulation d'arriérés d'environ 5% du Pib pour Madagascar, dont des arriérés envers tout prestataire de biens et services confondus pour les années 2014-2015 estimés à environ 3.1% du Pib ainsi que des arriérés envers les fournisseurs de la Jirama d'à peu près 0.4% du Pib. Cette estimation provisoire n'inclut pas les arriérés envers la Banque Centrale estimés à environ 3.0% du Pib.

A l'heure actuelle, l'accumulation a atteint une telle proportion que la régulariser devrait constituer une priorité pour l'Etat. Ces arriérés d'Etat sont en train d'asphyxier une partie du secteur privé en asséchant sa trésorerie et en réduisant sa capacité à se refinancer auprès du système bancaire. En accumulant les arriérés, l'Etat se pénalise lui-même, car les futurs contrats avec les prestataires seront majorés par ces derniers de façon à prendre en compte les retards de paiements futurs. Par ailleurs, la régularisation des arriérés exerce des effets d'éviction sur des dépenses beaucoup plus pertinentes par rapport aux objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance économique.

### Quelle est la stratégie pour s'en sortir ?

Le gouvernement a déjà commencé à travailler sur une stratégie de régularisation des arriérés de paiement existants avec l'assistance technique du Fonds Monétaire International. A cet effet, une stratégie de gestion et de régularisation des arriérés est

attendue dans les semaines à venir. Toujours est-il que parallèlement à la mise en œuvre de cette stratégie, l'Etat se doit de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour éviter l'accumulation future d'arriérés. En ce sens, il est impératif qu'il mette en œuvre les réformes destinées à accroître les recettes budgétaires d'une part, et à améliorer l'exécution et l'efficacité des dépenses publiques d'autre part. Sans cela, l'Etat risque d'être pris dans un cercle vicieux où il serait vraiment difficile d'en sortir.

### On dit que les arriérés de Tva sont encore plus néfastes que d'autres formes d'arriérés ? Pourquoi ?

En effet, les arriérés de Tva sont plus néfastes que d'autres formes d'arriérés dans la mesure où le non-remboursement des crédits Tva accumulés par les entreprises nuit à la chaîne de la Tva. Normalement, ce dernier devrait être un impôt neutre. Toutefois, avec son non-remboursement dans les délais impartis par la loi, cette neutralité disparaît et la Tva affecte la trésorerie des entreprises. Cette situation peut inciter les entreprises, notamment les plus fortes, à revendiquer des exonérations et/ou des régimes d'exception, qui à leur tour entraîneront d'autres demandes. Ceci est le début de la fin du système de Tva. Par ailleurs, face à cette demande particulière croissante, et pour des raisons purement politiques, l'Etat peut être tenté d'accorder aux opérateurs leurs revendications. Ceci aura pour conséquence majeure d'introduire certaines distorsions dans l'économie en général et dans le système fiscal en particulier. Ceci est d'autant plus problématique que si l'Etat en question souffre d'une certaine faiblesse au niveau de son administration locale.

### Comment faire pour gérer et régulariser les arriérés ?

La stratégie de régularisation des arriérés est destinée à éliminer les encours. En se basant sur les expériences d'autres pays, elle devrait être axée sur les facteurs clés comme : L'exhaustivité de la situation d'arriérés du secteur public. En effet, une bonne stratégie de régularisation des arriérés est une stratégie qui doit se reposer sur tous les retards de paiements de l'ensemble du secteur public, que ce soit au sein de l'administration centrale, des administrations locales ou des entreprises publiques; la transparence avec la régularisation des arriérés devant se faire suivant un échéancier qui est rendu public et des critères de priorité définis en toute transparence et suivis; la crédibilité impliquant que l'Etat doit prévoir des mesures visant à éviter l'accumulation de nouveaux arriérés; le réalisme avec le budget annuel de l'Etat et ses projections budgétaires à moyen terme devant prévoir des provisions suffisantes pour le coût de la régularisation des arriérés; la vérification avec les arriérés devant être vérifiés de façon à ce que seules les créances en bonne et due forme soient régularisées.

Pour plus de transparence, la stratégie devrait être communiquée aux parties prenantes en mettant l'accent sur le plan de l'Etat, le calendrier et les critères de liquidation des arriérés. Ce qui permettrait de réduire le favoritisme et la corruption.

LA SOMME DES ARRIÉRÉS CORRESPOND EN GÉNÉRAL AU MONTANT DE L'IMPAYÉ INITIAL AINSI QU'AUX INTÉRÊTS OU PÉNALITÉS FINANCIÈRES DUES POUR RETARD DE PAIEMENT. UN FLUX IMPORTANT D'ARRIÉRÉS MASQUE LA VÉRITABLE AMPLÉUR DU DÉFICIT PUBLIC ET PEUT COMPROMETTRE LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE. TOUT CE CI S'ÉTAIT TRADUIT NOTAMMENT PAR UNE FORTE RÉDUCTION DE LA LIQUIDITÉ DISPONIBLE POUR HONORER LES OBLIGATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT..